

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 7 décembre 2010

La Confédération Construction réclame une prolongation des taux de TVA réduits

La Confédération Construction a demandé au ministre des Finances de bien vouloir prolonger la période d'application des taux de TVA réduits dans la construction en raison des intempéries actuelles. En effet, d'importantes mesures de soutien devaient prendre fin au 31 décembre et les maîtres d'ouvrage s'y étaient préparés en introduisant à temps leur demande de permis, mais leurs projets risquent de tomber à l'eau à cause du mauvais temps.

Certes, les entreprises de construction établissent leur planning en tenant compte du fait qu'en fin d'année, les conditions météo sont généralement moins favorables à leurs activités. Mais les intempéries que nous avons connues jusqu'à présent – une période de fortes pluies suivie d'une période de gel particulièrement précoce – sont exceptionnelles et les activités des entreprises de construction ont donc été sérieusement ralenties. De ce fait, de nombreux maîtres d'ouvrage risquent de ne pas pouvoir bénéficier du taux de TVA à 6% sur un montant de 50.000 € pour leur construction neuve. Le même problème se pose pour les chantiers qui impliquent de démolir un bâtiment pour y reconstruire un logement car l'année prochaine, seuls les chantiers situés dans 32 villes pourront encore entrer en ligne de compte pour l'application du taux de 6%.

Les entreprises de construction font évidemment de leur mieux pour permettre à leurs clients d'en encore bénéficier de cette réduction de la TVA. Pour qu'ils puissent profiter de cet avantage, il faut en effet que les factures soient établies le 31 décembre 2010 au plus tard. Mais le mauvais temps risque d'entraîner un surcoût imprévu de 7.500 € pour certains logements neufs.

La Confédération a donc insisté auprès du ministre pour qu'il soit possible de compenser ces jours d'inactivité dus aux intempéries par une prolongation de l'application du taux de TVA réduit en 2011.

Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

Peter Boelaert • Attaché de presse
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09
peter.boelaert@confederationconstruction.be